

litres, vu la production extrêmement importante du cheptel comptant près de 2000 porcs¹, plus de 2000 bovins, vu la production culturale très développée l'intendant ayant trouvé en vente amiable en une seule fois 10 000 kg de pommes de terre, la commune ayant produit cette année 12 000 quintaux de pommes et de poires, ce qui, sans discussion possible, place notre localité à la tête de la production régionale, sans compter l'apport éventuel des petites localités placées dans son orbite d'activité, Viuz étant également un centre commercial développé, sa gare, tant au point de vue des voyageurs que des marchandises, à la première place comme trafic avec une installation perfectionnée, quai, bascule publique et pour pesage des wagons, etc ».

Suit une page de qualificatifs pour bien faire valoir que Viuz est bien, pour longtemps, sinon pour toujours, le centre du monde.

Et pour conclure :

« Demande au préfet de bien vouloir accélérer l'étude et la décision, ceci pour tenir compte de l'insistance pressante des organisations agricoles et commerciales afin de faciliter aux producteurs la vente de leurs produits et permettre aussi à tous, agriculteurs et commerçants de développer leurs activités afin de participer de leur mieux dans leur modeste sphère au relèvement de notre chère Patrie. »

Séance du conseil de Viuz-en-Sallaz (mai 1941)

Nouvelle demande au préfet.

Monsieur le maire expose qu'en raison de la réglementation en vigueur la vente de volailles et lapins soit à nouveau autorisée. Toutes ces demandes seront acceptées par la préfecture.

Cependant, en juin 1941, l'intendant directeur départemental du ravitaillement général adresse au préfet le courrier suivant :

(Ne pas oublier que nous sommes en guerre et que la France vient de subir la pire des défaites, mais, semble-t-il, ceci est peu de chose face au trafic d'œufs).

« Annecy le 18 juin 1941,

L'Intendant directeur départemental du ravitaillement général à Monsieur le Préfet,

En vous retournant, ci-joint, le dossier que vous avez bien voulu me transmettre en communication, relatif à une réclamation du syndicat agricole et de la municipalité de Viuz-en-Sallaz, j'ai l'honneur de vous rendre compte des observations suivantes :

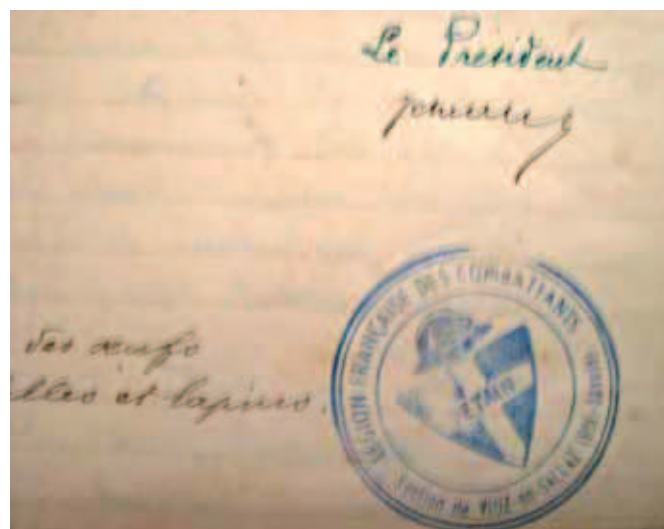
Le syndicat agricole et la municipalité demandent que par dérogation de votre arrêté du 24 avril 1941 il soit permis aux habitants d'Annemasse de s'approvisionner en œufs sur le marché de Viuz distant de 18 kilomètres. Cette mesure donnerait satisfaction à des intérêts locaux évidents et compenserait en partie, pour les producteurs de Viuz la perte de leurs débouchés normaux sur la Suisse.

Cependant cette dérogation ne me paraît pas opportune et voici pourquoi :

Les habitants d'Annemasse qui viendraient s'approvisionner en œufs sur le marché de Viuz devraient effectuer un voyage, en principe, long et coûteux. Ce seraient uniquement, soit des consommateurs fortunés jouissant de loisirs, en faveur desquels il ne paraît pas indiqué de créer un privilège, soit des employés de la SNCF pour qui le voyage est gratuit et que la rumeur publique accuse déjà de se ravitailler trop largement, non seulement sur le marché de Viuz mais encore ceux de Reignier et de la Roche. D'une manière générale la vente des œufs au détail sur les marchés étant très difficilement contrôlable et plutôt nuisible à une juste répartition de cette denrée trop rare en Haute-Savoie. En ce qui concerne les acheteurs au détail, je crois qu'il serait expédient de leur interdire de se fournir, non seulement comme le prescrit la réglementation actuelle, à la ferme mais encore sur les marchés.

Seule serait autorisée la vente au détail des œufs dans les magasins spécialisés où l'application des taxes et les mesures de contingentement peuvent être facilement vérifiées. »

Afin d'assaisonner l'omelette, le président de la légion, section de Viuz, va apporter son grain de sel en adressant au préfet un courrier en faveur des agriculteurs et commerçants de Viuz. Depuis quelque temps la commune de Viuz a réinstallé le marché de chaque lundi par autorisation préfectorale.



Cachet de la légion de Viuz-en-Sallaz

1 - Il y a sans doute un zéro de trop.